



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

Réserve  
au  
Moniteur  
belge



\*04124988\*

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS  
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

20 AOUT 2004

N°

Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/08/2004 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **ETUDE NOTARIALE PAUL RAUCENT**

Forme juridique : société civile sous forme de société privée à responsabilité limitée

Siège : rue du Onze Novembre, 7 à 7080 FRAMERIES

N° d'entreprise : 477285134

Objet de l'acte : **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

D'un procès-verbal dressé par Maître CASSART Baudouin, notaire résidant à Quaregnon, substituant son confrère Maître RAUCENT Paul, notaire de résidence à Frameries, légalement empêché, le quatre aout deux mille quatre, enregistré à Mons (deuxième bureau) le cinq aout suivant, volume 230 folio 99 case 13, un rôle, sans renvoi, au droit de vingt-cinq euros (signé par le Receveur ai . Faidherbe),

Il résulte que les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité des voix :

**PREMIERE RESOLUTION .**

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société à 7080 Frameries, rue Bosquétia, 2.

**DEUXIEME RESOLUTION .**

L'assemblée générale décide de supprimer le texte du premier alinéa de l'article « 2 » des statuts sociaux, et de le remplacer par ce qui suit :

« Le siège social est établi à Frameries, rue Bosquétia, 2 ».

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

CASSART Baudouin, notaire.

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature